

FORMULAIRE RECLAMATIONS / RETOUR (VPQ) DO.GEN.18 Rev. 6 del 23/10/2023

IDEALLUX se réserve le droit de communiquer la NON -acceptation dans les 10 jours ouvrables suivant la demande. CE FORMULAIRE DOIT ETRE ENVOYE COMPILE DANS CHAQUE PARTIE PAR EMAIL pour vérification technique [quality@ideallux.it] ou vérification commerciale [resi@ideallux.it] FAX 0381/669709

Client:	<input type="text"/>	Code:	<input type="text"/>	Date:	<input type="text"/>
Direction:	<input type="text"/>			Fax :	<input type="text"/>
Personne à contacter:	<input type="text"/>	Mail:	<input type="text"/>		
Transporteur du client:	<input type="text"/>				
Destination finale réparation ou produit remplacé:	<input type="text"/>			Tel:	<input type="text"/>

AUTORISATION : en cas d'acceptation de la demande de vérification, nous assignerons un protocole à votre demande (VPQ n,...).

Un email sera envoyé au demandeur contenant une page divisée en 2 secteurs.

Le supérieur contenant la distinction entre l'autorisation technique ou commerciale, le numéro et la date du protocole, le motif de l'autorisation accordée.

La partie inférieure à découper sera la "marque" à apposer clairement visible à l'extérieur de l'emballage avec l'indication des articles et quantités de produits à expédier, la date dans laquelle envoyer les produits, protocole VDP , expéditeur et destinataire.

EMBALLAGE: les produits retournés doivent arriver avec l'emballage d'origine ou dans un emballage approprié pour garantir le transport.

DESTINATION: indiquer la destination du produit s'il est différent de l'emplacement (p. Ex. Une succursale autre que le demandeur, le chantier, l'installateur).

TRANSPORT: le nom du transporteur avec lequel le client a un accord, ou les moyens à utiliser pour la livraison du matériel retourné, doivent être indiqués au moment de la demande. **SI LE RETOUR N'A PAS ÉTÉ AUTORISÉ**, frais, risques et assurance sont à la charge du client lui-même. **EN CAS DE RETOUR AUTORISÉ**, nous indiquerons le courrier à utiliser que vous devrez réserver pour effectuer l'envoi au coût de IDEALLUX S.R.L.

FRAIS D'EXPÉDITION DES CHARGES: SAUF POUR LES ACCORDS PARTICULIERS, pour les défauts détectés dans les 15 jours suivant la livraison de la marchandise, les frais de transport sont intégralement à la charge de IDEALLUX S.R.L. ; sur 2 mois, totalement facturé au client (aller et retour).

RETOUR DES MARCHANDISES DANS LE SUJET: doit être fait impérativement à la date indiquée sur la pièce jointe qui vous est envoyée. le bon de retour doit inclure dans les notes la référence au numéro, la date de notre bon de livraison ou de la facture et le numéro VPQ fourni pour acceptation par IDEALLUX S.R.L. en particulier, il est convenu qu'il ne sera en aucun cas possible de prolonger automatiquement la période indiquée pour l'envoi des marchandises, se réservant le droit de les refuser après cette date limite.

IDEALLUX S.R.L.

Sede legale: Corso Novara 121 | 27029 Vigevano (PV)
Sede operativa: via G. Casalingo 11 | 27024 Cilavegna (PV)
Tel. +39 0381 969814 Fax. +39 0381 669709
www.grupporaina.it | info@ideallux.it | ideallux@pec.it

Cap. sociale: €100.000,00 int. Vers. | R.E.A PV 174200
Registro Imprese PV: 01242280186 | P.IVA e Cod. Fiscale: 01242280186
N. Mecc. Estero: PV 014601 | Iscrizione registro nazionale
Prodotti apparecchiature elettriche elettroniche: IT0802000001972

PRODUITS OBJET DE LA VÉRIFICATION

N.Bon de Livraison ou Facture d'achat	DU (date)	CODE PRODUIT ET PRODUIT SERIE	Q.tè	MOTIF DE LA DEMANDE / * DEMANDE DE VERIFIATION

*Si la plainte concerne des alimentations électriques ou des groupes d'urgence, veuillez indiquer la marque et le modèle des composants eux-mêmes.

IDEALLUX n'est pas responsable des dommages aux appareils dans lesquels ils sont intégrés car l'intégration doit être précédée de tests raisonnables et experts et réalisée selon des critères de professionnalisme et de précaution.

DOMMAGES ET MANQUES DE PIÈCES: Les produits retournés doivent être complets dans toutes leurs parties (accessoires, mode d'emploi, etc.) Emballage ou emballage d'origine propre à garantir le transport. Si la pièce retournée ne présente pas le défaut déclaré, être incomplète de tout ou partie des accessoires précédemment spécifiés ou manquer le formulaire qui précise le défaut dûment rempli, nous facturerons les frais engagés pour le diagnostic. De plus, à la suite d'un concours écrit avec Ideallux SRL, le client s'engage à compenser les dommages jusqu'à la concurrence de la valeur totale.

FRAIS CHARGES DES CHEQUES: lors des phases de vérification et de réparation des produits défectueux reçus, doit-il apparaître que les causes ne sont pas imputables au processus de production ou à des composants défectueux mais causés par une installation ou un système (par exemple des surtensions appliquées) une contribution sera chargé aux frais engagés pour le transport, la manutention, la vérification et l'administration du dossier. Cette charge indiquera les raisons pour lesquelles la garantie n'a pas été répondue.

IDEALLUX S.R.L.

TIMBRO E FIRMA DEL CLIENTE

IDEALLUX S.R.L.

Sede legale: Corso Novara 121 | 27029 Vigevano (PV)
Sede operativa: via G. Casalinghino 11 | 27024 Cilavegna (PV)
Tel. +39 0381 969814 Fax. +39 0381 669709
www.grupporaina.it | info@ideallux.it | ideallux@pec.it

Cap. sociale: €100.000,00 int. Vers. | R.E.A PV 174200
Registro Imprese PV: 01242280186 | P.IVA e Cod. Fiscale: 01242280186
N. Mecc. Estero: PV 014601 | Iscrizione registro nazionale
Prodotti apparecchiature elettriche elettroniche: IT08020000001972